
État des dons offerts par les communes du district d'Argelès
(Hautes-Pyrénées), lors de la séance du 2 floréal an II (21 avril
1794)

Citer ce document / Cite this document :

État des dons offerts par les communes du district d'Argelès (Hautes-Pyrénées), lors de la séance du 2 floréal an II (21 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 115;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_27819_t1_0115_0000_1

Fichier pdf généré le 30/03/2022

[Etat des dons, 6 germ. II].

Noms des Communes Sociétés populaires et particuliers	Linges	Serviettes	Chemises	Mouchoirs	Vieux linge	Rouges	Manteaux	Capes	Sabres des cavaliers avec leurs ceinturons	Briquets	Gibernes	Pistolets	Galons en or des manteaux	Argent monnayé	Boites en argent médaillons	Coupures de draps de toutes couleurs
Lourdes, S ^t Pé, Silhens Berbérust, S ^t Pastous, Escoubès, Lésignan, Arrens, les Angles, Villemongue Arcizans, Luz Cauterets, Peurouge Beancens, Loubaje Hitte Société populaire Dehuz Nogières Dehuz Ci-devant Com. nat.	68	83	167	1	220- 962											
			31	2		7	1	2	6	1	2	1	1			
			2											12	18 Boucles 9 médaillons	
			200													

P.c.c. Franier, Lacadé, Courtade, Tréssarrière, Boyrié

28

Les administrateurs du district d'Orgelet envoient le tableau des prêtres de ce district qui ont donné leurs démissions, et ils félicitent la Convention nationale sur la découverte de la nouvelle conspiration (1).

[Orgelet, 5 germ. II] (2).

« Citoyens représentants et législateurs,

Nous n'avons plus de prêtres; la raison nous en a délivrés pour toujours; le peuple sait qu'il peut être heureux sans ces êtres, apôtres du mensonge et soutiens de la royauté. Lejeune, représentant du peuple n'a fait que paraître dans notre district et comme le soleil qui dissipe et disperse les atômes, le montagnard Lejeune nous a rendus à l'âge d'or, en nous faisant oublier jusqu'à l'idée de prêtres, qui avaient donné naissance aux siècles de fer. Nous n'avions dans tout notre district qui

est composé de 184 communes, que 71 curés ou prêtres, ils sont tous compris dans le tableau des démissionnaires que nous vous envoyons. L'exception est fort peu de chose.

Quand nous avons su que des lâches avaient conspiré contre le peuple, et sa liberté, nous avons frémi d'horreur; le peuple de ce district dont la haine pour les tyrans de toute espèce est gravée dans le cœur, a manifesté une sainte fureur contre les scélérats qui ont ourdi la trame. O Montagne! c'est ton œil, c'est le comité de Salut public, c'est le comité de Sûreté générale qui ont déjoué les complots égalitiques.

Législateurs! vous avez étouffé la trame, les conspirateurs périront, vous l'avez juré : ainsi la liberté triomphera.

Montagne, sois terrible et inexorable comme tu l'as toujours été, restes à ton poste; sans toi, il n'est plus de République française, et sans République française le monde est esclave. S. et F. Vive le peuple!»

MICHAUD, BLANC, SAMION, WOUQUET, SAUVET.

[Etat des prêtres démissionnaires; 8 germ. II].

Noms de baptême et de famille	Datte de leur démission	Lieu de leur naissance	Municipalités où ils étoient curés
Georges Millet	1 ^{er} frimaire	Condat-Montagne (3)	Chambéria
Etienne François Margueron ...	3 frimaire	Brillot	Orgelet (Vicaire)
Charles François Meynier	5 frimaire	La-Tour-du-Meix	Orgelet (Vicaire)
Dumolard	9 frimaire	Franc-Amour (4)	Franc-Amour
Marie Alexis Barbier	4 frimaire	Julien-le-Guerrier (5)	Franc-Amour
Jean Benoît Jaunet	7 frimaire	Croupet (Le Grand)	Loysia
Jean François Guillaumot	24 pluviôse	Louvenna	Gigny
Jean Philibert Papillon	21 ventôse	Orgelet	Chambéria
François Adieu Bondivenne ...	22 ventôse	Orgelet	Julien-le-Guerrier
Jean Etienne Mounier	23 ventôse	Orgelet	Gergy (?)
Pierre Félix Champion	23 ventôse	Vosbles	Vosbles
Augustin Déprés	23 ventôse	Rupt	Ex-Vicaire
Marie François Clément	23 ventôse	Orgelet	de la Chapelle-Volant
Charles Joseph Couterez	24 ventôse	Sellières	Rothonay
Victor Antoine Fournier	24 ventôse	Baume-les-Dames	St-Christophe
			Dompierre

(1) P.V., XXXVI, 29. B^{tn}, 2 flor. (suppl^t). Jura.

(2) C 302, pl. 1091, p. 11, 13.

(3) St-Claude.

(4) St-Amour.

(5) St-Julien.